

# GUIDE DE TOURNÉE POUR LES PARTICIPANT-E-S

SAISON 2023-2024

En route vers la nouvelle saison du  
*CAM en tournée!*



Depuis 1983, grâce au programme *CAM en tournée*, des milliers d'artistes, organismes et compagnies artistiques ont franchi les portes de l'une des salles des **Maisons de la culture de Montréal (MCM) et de l'Association des diffuseurs culturels de l'Île de Montréal (ADICiM)** pour présenter leurs créations, partout sur l'Île de Montréal.

## PENSE-BÊTE POUR UNE TOURNÉE SANS SOUCIS :

- › Respecter les fiches techniques approuvées, les horaires de montage/démontage et d'entrée en salle que vous avez déterminés avec les diffuseurs et les membres de l'équipe technique du lieu d'accueil.
- › **Respecter les normes de visibilité dans toutes vos communications.**
- › Communiquer avec l'équipe du CAM en cas de changement ou d'imprévu survenus avec les agent-e-s ou diffuseur-e-s, le personnel technique et les autres employé-e-s.
- › Mettre à jour les informations de contact dans votre profil ORORA ainsi que **dans votre profil de fournisseur** au registre des fournisseurs de la Ville de Montréal.
- › Prendre connaissance du **cadre de référence** avant de commencer votre tournée et s'y référer au besoin.

## CONTACTS

### Taïs Fleury-Berthiaume

Conseillère - tournées et initiatives territoriales  
514 280-3584 | tais.fleury-berthiaume@montreal.ca

### François-Xavier Tremblay

Chargé de projets - tournées et initiatives territoriales  
514 280-3628 | francois-xavier.tremblay@montreal.ca

### Lynn St-Germain

Adjointe aux programmes - initiatives territoriales  
514 280-3724 | lynn.st-germain@montreal.ca

## LES ENTENTES

Vous devrez signer une entente avec chacun des représentant-e-s des lieux d'accueil au moins 30 jours à l'avance afin d'être protégé en cas de modification ou d'annulation. Pour chaque représentation, le public cible et la jauge maximale du lieu de diffusion devront être précisés. Les partenaires de diffusion vous fourniront le modèle.

- › **Inscrire un rappel à votre calendrier pour chaque représentation et communiquer avec l'équipe du CAM si le contrat n'est pas signé au moins 30 jours à l'avance par l'un des partenaires de diffusion.**

## LES VERSEMENTS

**La subvention du CAM vous sera versée en deux temps :**

- › 80 % de la subvention, au plus tard 30 jours avant la première représentation.
- › 20 % à la réception de votre rapport d'activités accompagné de votre budget révisé.
- › Chaque agent-e-s culturel-le-s versera directement sa part de cachet (+ taxes) en un seul versement, à la date convenue dans l'entente signée par les deux parties.
- › Pour recevoir un paiement (incluant les subventions) du CAM, un numéro de fournisseur de la Ville de Montréal est nécessaire. S'il s'agit de votre première subvention du CAM, vous devrez vous inscrire au fichier des fournisseurs de la Ville de Montréal. Voici **un guide** pour vous aider dans cette démarche.

Attention : Le versement de votre subvention par le CAM et le paiement du cachet par chacun des lieux qui accueilleront votre projet sera fait sous le nom « Ville de Montréal ». Il est de votre responsabilité d'être à l'affût des transactions bancaires.

## LES NORMES DE VISIBILITÉ

- › Les organismes, collectifs artistiques ou individus soutenus dans le cadre du *CAM en tournée* doivent mentionner la contribution du Conseil des arts de Montréal dans leurs divers outils de communication.
- › Le CAM demande à tous les participant-e-s de respecter les lignes directrices présentées dans le document intitulé **Normes de visibilité | CAM en tournée** lors de la production ou la diffusion d'outils de promotion imprimés ou numériques reliés au projet soutenu.
- › Les projets retenus et diffusés par les Maisons de la culture de Montréal seront également mis en ligne dans la section « calendrier » sur le site **montreal.ca**. Les informations promotionnelles fournies dans le cadre de votre demande (photos, descriptifs...) seront envoyées directement par le CAM aux diffuseurs.

## LE RAPPORT FINAL

À la fin de votre tournée, vous devrez soumettre un rapport final dans votre dossier Orora et y joindre un budget avec les données financières réelles.

## DOCUMENTS IMPORTANTS POUR VOTRE TOURNÉE

- › **Fichier des fournisseurs**
- › **Cadre de référence**
- › **Normes de visibilité | CAM en tournée**
- › **Coordonnées des diffuseurs des MCM et ADICiM**